

Faits saillants de la mise en œuvre 2015 à 2018

Entente bilatérale sur la gestion des eaux du bassin du Mackenzie entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Octobre 2018

Gestion des eaux transfrontalières du bassin du Mackenzie

Afin de favoriser une approche concertée pour la gestion des eaux, les gouvernements du Canada, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest (TNO) et du Yukon ont signé en 1997 l'Entente-cadre sur les eaux transfrontalières du bassin du Mackenzie (ci-après l'« Entente-cadre »). Par conséquent, conformément à l'Entente-cadre, les six gouvernements sont appelés à collaborer en vue de préserver l'intégrité écologique de l'écosystème aquatique de l'ensemble du bassin du fleuve Mackenzie, ainsi que pour définir diverses ententes bilatérales sur la gestion des eaux (ci-après les « ententes bilatérales »).

Les ententes bilatérales revêtent une importance particulière pour les compétences territoriales autant en aval qu'en amont :

- en procurant un cadre pour la gestion des ressources hydriques communes du bassin du Mackenzie en fonction d'une approche durable au bénéfice des générations actuelles et futures;
- en minimisant la possibilité pour les territoires en amont de causer des préjudices déraisonnables à l'intégrité de l'écosystème aquatique au détriment des territoires en aval;
- en suscitant l'engagement des compétences territoriales à consulter, à informer et à aviser les autres compétences au sujet de développements et activités susceptibles d'affecter l'écosystème aquatique;
- en définissant un ensemble commun et concerté de conditions relatives à la qualité et à la quantité des eaux, à la vie aquatique et aux modalités de surveillance, dans le respect des intérêts territoriaux respectifs;
- en encadrant l'établissement de plans d'apprentissage et d'échéanciers de reddition de comptes pour éclairer le processus décisionnel et préserver l'intégrité de l'écosystème aquatique dans l'ensemble du bassin du Mackenzie.

Les ententes bilatérales fournissent un cadre pour la gestion des ressources hydriques communes dans le bassin du fleuve Mackenzie.

Dans la présente entente, les eaux transfrontalières sont celles des sous-bassins des rivières Liard, Petitot et Kakisa.

Membres du Comité bilatéral de gestion :

Lynn Kriwoken, représentante du gouvernement de la Colombie-Britannique

Katherine Capot Blanc, représentante autochtone de la Colombie-Britannique

Erin Kelly, représentante du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Le représentant autochtone des TNO sera annoncé sous peu.

Entente bilatérale de gestion des eaux

L'entente bilatérale entre la Colombie-Britannique et les TNO a été signée le 15 octobre 2015. Dans le présent accord, les deux gouvernements conviennent d'être diligents et de faciliter un apprentissage commun qui éclairera les mesures bilatérales de gestion des eaux transfrontalières. Les détails techniques relatifs à l'apprentissage, à l'établissement d'objectifs transfrontaliers et aux mesures de surveillance et de gestion figurent dans les annexes de l'Entente. Dans le présent cas de figure, les eaux transfrontalières sont celles des sous-bassins des rivières Liard, Petitot et Kakisa.

L'entente n'aura pas d'incidence négative sur les droits autochtones reconnus ou revendiqués ou les droits issus de traités; elle a pour objectif de protéger les eaux dont dépend l'exercice de ces droits.

Faits saillants de la mise en œuvre 2015 à 2018

Depuis la signature de l'entente bilatérale entre la Colombie-Britannique et les TNO, les deux gouvernements ont amorcé conjointement la mise en œuvre de l'accord. Voici une mise à jour illustrant les principaux engagements réalisés jusqu'ici.

- La Colombie-Britannique et les TNO ont nommé des représentants gouvernementaux au Comité bilatéral de gestion (CBG); la Colombie-Britannique y a notamment nommé un membre autochtone appartenant à la Première Nation de Fort Nelson. Les Territoires du Nord-Ouest sont en pourparlers avec le Comité directeur autochtone de la Stratégie sur la gestion des eaux des TNO afin de nommer un membre autochtone au CBG.
- Dans le cadre du projet de recherche *Tracking Change*¹, un examen des travaux de recherche publiés sur le savoir traditionnel entourant le sous-bassin de la rivière Liard a été terminé, ce qui contribue à l'élaboration de plans d'apprentissage.
- Le rapport intitulé [*Preliminary State of Groundwater Knowledge in the Transboundary Regions of the Mackenzie River Basin, NWT*](#) a été terminé; il a servi à l'établissement de plans d'apprentissage, et a contribué à la classification des eaux souterraines transfrontalières.
- Le rapport intitulé *The Liard and Petitot River Basins State of Knowledge Report* a été terminé et servira à l'établissement de plans d'apprentissage.
- Le projet [*The Liard and Petitot Sub-basins Transboundary Groundwater Resources Assessment*](#) est terminé et un rapport ont été rendu public dans le site *BC Water Science Series*.
- Des experts et des représentants gouvernementaux du bassin du Mackenzie ont participé à une réunion technique afin de discuter des méthodes à employer pour définir des paramètres, des déclencheurs et des objectifs de surveillance de la qualité de l'eau propres à chaque site. Une deuxième réunion technique est prévue pour 2018-2019.

¹ *Tracking Change* est un projet de recherche dirigé par l'Université de l'Alberta, en collaboration avec le gouvernement des TNO et le Conseil du bassin du Mackenzie, ainsi que nombre de gouvernements autochtones, d'organismes du bassin du Mackenzie et de partenaires universitaires de partout au Canada. Le projet compte également sur des partenaires communautaires et universitaires du monde entier. Pour de plus amples informations, consultez www.trackingchange.ca.



Rivière Liard, GTNO

Plan quinquennal de mise en œuvre

Après la création du Comité bilatéral de gestion, ses membres se réunissent une fois par année, en personne. Un Plan quinquennal de mise en œuvre guidera les membres sur les actions clés et le suivi du progrès de la mise en œuvre. Le CBG est épaulé par un groupe de travail technique, qui pourrait se réunir plus fréquemment. À l'horizon des cinq prochaines années, le comité et le groupe technique continueront de concrétiser les engagements de l'entente bilatérale, notamment :

- réviser annuellement la classification des eaux transfrontalières (la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines des rivières Liard et Petitot est actuellement considérée de classe 2).
Les rivières de classe 2 sont décrites comme des plans d'eau pour lesquels un nombre modéré de développements existent ou sont prévus.
- échanger des renseignements sur l'intégrité écologique de l'écosystème aquatique;
- communiquer de l'information sur les développements et activités en cours ou à venir;
- définir et instaurer des plans d'apprentissage pour les rivières Liard et Petitot;
- cerner et mettre en œuvre des méthodes pour synthétiser et combiner le savoir traditionnel et local, la science occidentale, les sciences sociales et toutes les autres connaissances pertinentes pour la définition et l'évaluation d'objectifs concernant l'eau transfrontalière;
- travailler au développement de paramètres de suivi de la qualité des eaux transfrontalières de la rivière Liard. Les paramètres de suivi tiennent compte des caractéristiques saisonnières propres aux sites étudiés de chacune des étendues d'eau, et seront utilisées pour détecter les changements de la qualité de l'eau au fil du temps.
- améliorer les programmes de surveillance, si nécessaire, pour faciliter l'élaboration des plans d'apprentissage.

Le plan quinquennal de mise en œuvre guidera les membres sur les actions importantes à mener et sur le suivi à y appliquer.

Situation actuelle de la surveillance des eaux à la frontière entre la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest

Une surveillance à long terme est essentielle pour comprendre si des changements sont en cours dans l'environnement naturel. Les ensembles de données à long terme peuvent révéler des schémas importants, qui permettent d'identifier des tendances, des cycles et des événements rares.

La surveillance à long terme est essentielle pour comprendre si l'environnement naturel subit des changements. Un ensemble de données à long terme peut révéler des modèles importants qui permettent de déceler des tendances, des cycles et des événements rares. Une telle surveillance est particulièrement importante dans le cas de systèmes aussi imposants et complexes que la rivière Liard, où les indices peuvent être subtils et prendre du temps avant d'apparaître. Étant donnée la variabilité accrue des régimes hydrologiques associée à la variabilité climatique elle aussi accrue, la surveillance à long terme est très importante.

L'objectif premier de la surveillance de la quantité et de la qualité des eaux transfrontalières est de surveiller les changements relatifs à la quantité et à la qualité des eaux au fil du temps, de déceler les facteurs de changements anthropogéniques et naturels, et de garantir qu'une eau de bonne qualité en quantité suffisante soit accessible à tous les utilisateurs en aval.

Dans les activités de mise en œuvre prévues pour 2018, la Colombie-Britannique a entrepris de forer un, voire deux puits de surveillance dans les environs de Fort Nelson, en Colombie-Britannique. La Première Nation de Fort Nelson et la province coordonnent leurs efforts pour la construction de ces puits. Les Territoires du Nord-Ouest envisagent également de forer de nouveaux puits de surveillance du côté ténos de la frontière, près de Fort Liard. Les informations des deux côtés de la frontière amélioreront la compréhension des eaux souterraines communes dans le bassin de la Liard.

Sites d'évaluation quantitative des eaux du tronçon à la frontière entre la Colombie-Britannique et les TNO :

- Rivière Liard à la hauteur de Fort Liard
- Rivière Petitot en contrebas de la route 77

Sites d'évaluation qualitative des eaux du tronçon à la frontière entre la Colombie-Britannique et les TNO :

- Rivière Liard à la hauteur de Fort Liard
- Rivière Liard en amont de la rivière Kotaneelee
- Rivière Petitot en aval de la rivière Tsea
- Rivière Petitot en contrebas de la route 77

Il existe deux autres sites d'évaluations qualitatives et quantitatives situés en amont de la frontière entre la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest qui sont importants pour la surveillance à l'échelle de la région et du bassin. Les deux fournissent de l'information sur les conditions transfrontalières entre la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest.

Il s'agit des sites sur la :

- rivière Liard à la hauteur d'Upper Crossing
- rivière Liard à la hauteur de Lower Crossing

Pour plus d'information :

TNO :

<https://www.enr.gov.nt.ca/en/services/water-management/transboundary-water-agreements>

[Page en anglais seulement]

nwtwaterstrategy@gov.nt.ca

Colombie-Britannique :

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/environment/air-land-water/water/water-planning-strategies/water-management-agreements>

[Page en anglais seulement]

livingwatersmart@gov.bc.ca